II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

2.1. INFORMATIONS GENERALES

Nom de la structure : FALEPA CORSICA

Lieux d'activité dans le département : AJACCIO

Identification du responsable de la structure *(le représentant légal, le président ou autre personne désignée par les statuts)* :

Nom : PAOLETTI Prénom : NELCY

Fonction : PRESIDENTE

Téléphone : 04 95 26 65 46 Courriel : falepacorsica@orange.fr

Identification de la personne chargée du dossier de convention et de subvention *(si diffèrent du représentant légal)* :

Nom : PELLEGRIN Prénom : Patrice

Fonction : DIRECTEUR

Téléphone : 04 95 26 65 46 Courriel : falepacorsica@orange.fr

2.2. SITUATION JURIDIQUE

Forme juridique : ASSOCIATION

Date de création : 19 Juillet 2005

Numéro de Siret : 48432793700021 Code NAF /APE: 8899 B

Numéro récépissé Préfecture : W2A1002385

N° de déclaration d'activité (organisme de formation) :

Convention collective (Intitulé): SYNESI

Adresse du siège social : Chemin de Biancarello - Villa Michaud – 20 090 AJACCIO

Téléphone : 04 95 26 65 46 Fax : 04 95 52 03 65

Courriel : falepacorsica@orange.fr

Adresse du lieu d'activité : Auto école sociale – les jardins du Centre – Bât E 2 – Avenue de l'Aspirant Michelin – 20 090 AJACCIO

Téléphone 09 67 32 02 85

Courriel : aesfalepa2a@orange.fr

Site Internet : en cours de construction

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : ● Non ☐ Oui Lesquelles?

Votre organisme dispose-t-il d'agrément(s) administratifs(s) ? ● Oui ☐ Non

- Si Oui, précisez lesquels (exemple : ESUS, services aux personnes, CHRS…..)

RAA N° 2A-2018-12-04-003
IAE N° ACI 02A180001A2M2

Votre organisme est-il reconnu d'utilité publique ? ☐ Oui ● Non

Si oui, fournir les justificatifs :

- Votre organisme dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ? ● Oui ☐ Non
- Votre structure organisme est-il assujetti à la TVA ? ☐ Oui ● Non
- Adhérez-vous à un réseau ? ● Oui ☐ Non

Si Oui lequel ou lesquels ? : MOB In, CRESS

- Quel est votre OPCA ? : UNIFORMATION

2.3. STRATEGIE ET ACTIVITES DE LA SIAE : ***Remarque*** *: en cas d'ensemblier, il faut détailler la partie conventionnée au titre d'une AI,ACI- EI, EITI ou ETTI.*

- Quelles sont les principales activités[1] qui serviront de supports à la SIAE ? (exemple : entretien d'un lieu, activités de bâtiment, de recyclage des déchets…) ?

GARAGE ASSOCIATIF ET CENTRE DE MOBILITE
RECUPERATION ET REDISTRIBUTION DE MEUBLES ET D'ELECTROMENAGER ET RECYCLERIE
AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS
SECOND ŒUVRE DU BATIMENT
AUTO ECOLE SOCIALE

- Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? Si Oui, lesquelles ?

TOUTES nos activités sont adaptées aux publics en insertion
Les services :
Garage : réparation à tarif social ; location de scooters et de voitures à tarif social,
Récupération : vente de produits de première nécessité à tarif social ; recyclerie pour une deuxième vie des produits et vente à prix modéré.
Second œuvre du bâtiment : pour une amélioration de condition vie dans des logements occupés par des personnes aux minima sociaux,
Entretien des espaces naturels : débroussaillage et maçonnerie.
Auto école sociale : passage du code et du permis pour les personnes en difficulté.

[1] *L'article L.513-6 du code du travail fixe aux ETTI une obligation d'activité exclusive*

Objectifs généraux du chantier	Faire obtenir le code et le permis à des personnes ayant un certain nombre de difficultés qu'elles soient financières, cognitives ou autres.	
Dates du chantier	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Durée en mois : 12 mois
Partenaires associés	FSE, DIRECCTE, CTC	
Publics visés	Les bénéficiaires des minima sociaux	
Nombre de postes de travail	2	
Durée hebdomadaire du travail	35	
Lieu d'exécution du chantier	Production	*Commune et code postal 20000 AJACCIO*
	Formation	*Commune et code postal. 20 000 AJACCIO*
Nature de l'activité du chantier et descriptif sommaire des tâches techniques à réaliser	Auto-école sociale par 'apprentissage de la conduite et du code	
Client final ou maître d'ouvrage	Les bénéficiaires des minima sociaux	
Nom(s) du ou des Organismes de Formation intervenant sur le chantier	Sans objet	
Contenu des formations (fournir le plan de formation)	Plan de formation en construction (projet d'intégration d'un poste sur l'ingénierie de formation)	
Procédure mise en place pour le choix des Organisme de Formation (gré à gré / appel à projets..)	Demande de devis	
Détaillez le planning du chantier (yc volet lié à la formation et l'accompagnement), en précisant notamment les horaires hebdomadaires de travail des salariés en contrats aidés.	L'auto-école est ouverture du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures pour assurer les cours de codes, es cours de conduite et l'ensemble du suivi des bénéficiaires.	
Modalités de suivi (partenaires – fréquence des réunions)	Comité de pilotage	Commission auto école en moyenne une fois par mois en fonction des candidature
	Comité de suivi	Commission auto école en moyenne une fois par mois en fonction des candidature
Personnes à contacter	PELLEGRIN	Patrice

Fiche descriptive de l'ACI 1	
Nom du chantier	Garage associatif et centre de mobilité
Contexte de création ou de renouvellement du chantier	**Ce chantier a été créé il y a 15 années sur demande de la direction du travail afin de palier un problème de mobilité des personnes qui ne pouvaient se rendre soit au travail soit en formation du fait du faible maillage et des amplitudes des réseaux de transport public. Par extension le garage réparation concoure à résoudre la même problématique afin cette fois de mettre en place un service de réparation des véhicules afin de permettre une continuité de la mobilité.**

A recopier en autant d'ACI concernés par la demande de conventionnement.

Fiche descriptive de l'activité hors chantier d'insertion	
Nom de l'activité	AUTO ECOLE SOCIALE
Contexte de création ou de renouvellement du chantier	En 2013, 20014 et 2015 l'ensemble des partenaires estimait qu'il était intéressant de disposer d'n outil supplémentaire où il serait possible de proposer un parcours d'insertion basé sur l'apprentissage de la conduite. Aussi après trois années de travail et de consultation l'auto-école sociale à ouverte en décembre 2015.

RECETTES		RECUPERATION /RECYCLERIE 2 019 Montant en Euros	BATIMENT 2 019 Montant en Eu	AEN 2 019 Montant en Eur	GARAGE 2 019 Montant en Eu	AES 2 019 Montant en Eu	TOTAL 2 019 Montant en Euros
70 - VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTA.DE SERVICES - MARCHANDISES		57 479	34 907	46 425	45 180	10 893	194 884
71 - PRODUCTION STOCKEES							
72 - PRODUCTION IMMOBILISEES							
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
Ville							
Communauté de communes							
Collectivité Territoriale de la Corse	Aide au fonctionnement	22 606	12 798	36 433	33 716	20 000	125 553
	Aide aux postes RSA	23 296	40 767	34 943	17 471		116 477
CDC							
Etat							
	FDI						
	ASP Ouvrier ACI	150 078	119 982	119 982	90 087		480 129
DDSPP		11 000	10 000		6 000	6 000	33 000
CAPA		4 000	6 000				10 000
Cotisations					1 000	800	1 800
Modulation					5 975		5 975
APIEU		7 500					7 500
FSE					98 000	86 308	184 308
Reprise subvention investissement							
Uniformation		4 000	4 000	4 000	4 000		16 000
Fondation							
Autres							
75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE							
76 - PRODUITS FINANCIERS							
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78 - REP. AMORTISSEMENTS. PROVISIONS							
79 - TRANSFERT DE CHARGES							
TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS		279 958	228 454	241 783	301 429	124 001	1 175 626
Résultat (perte)							
TOTAL PRODUITS		279 958	228 454	241 783	301 429	124 001	1 175 626
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Bénévolat							
Mise à disposition de Biens (locaux...)							
Mise à disposition de personnel							
Dons en nature							
TOTAL DES PRODUITS		279 958	228 454	241 783	301 429	124 001	1 175 626

AES p33

VIII. SOUTIEN DE LA COLLECTIVITE DE CORSE (subvention de fonctionnement)

La Collectivité de Corse et l'Etat affirment leur volonté commune de poursuivre et d'approfondir leur collaboration afin d'assurer la prise en charge des publics les plus prioritaires dans les parcours d'insertion.

1. **Aide au fonctionnement pour l'auto-école sociale**

La Collectivité de Corse apporte son soutien financier aux structures porteuses d'ACI conventionnés avec l'Etat. L'aide au fonctionnement des structures est accordée dans le cadre d'un conventionnement qui détermine les conditions de financement des ACI qui en sont demandeurs.
La convention de financement conclue entre la CdC et la structure porteuse de l'ACI détermine des objectifs quantitatifs (nombre de bénéficiaires rSa) et qualitatifs (nombre de sorties dynamiques et de périodes de mise en situation en milieu professionnel réalisés) conditionnant le versement de la subvention.

Intitulé de l'action pour laquelle le cofinancement de l'aide au poste est sollicité *(Une seule demande par action)* : POUR LES QUATRE CHANTIERS D'INSERTION : GARAGE, RECEUPERATION, ESPACES VERTS ET BATIMENT **PLUS AUTO ECOLE SOCIALE QUI EST HORS CHANTIER D'INSERTION.**

~~Première demande de conventionnement~~ **Reconduction**

Si reconduction, année de la 1ère demande de conventionnement : 2015

Montant de la subvention SIAE [année N] sollicité :
(Cohérence avec le Tableau du paragraphe 6.1 du dossier)

20 000 euros

Recrutement prévisionnel [année N]

Je soussigné : Pellegrini Patrice

Certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

A Ajaccio Le 20/02/2019

Nom et qualité du signataire, cachet de la structure : Pellegrini Patrice

Signature

FALEPA CORSICA
Villa Michaud
Chemin de Biancarello
20090 AJACCIO
Siret : 484 327 937 00021 - APE : 8899B